



109 entreprises primées, le Commissaire Général espère voir la liste des entreprises augmenter l'année prochaine



Le Magnan

Hebdomadaire Togolais Satirique
d'Informations et d'Analyses

Libéré

N°473 du Mercredi 31 janvier 2018 - 12^{ème} année - Prix: 250 FCFA

DANS LA LOGIQUE DES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

UNIR se dote de véritables structures de « combat »

P.3



Les Jeunes, les Femmes et les Sages pour canaliser les énergies

SCANDALE FONCIER DANS LE CANTON DE ZANGUÉRA

P.6



Quand le chef canton de la localité foule aux pieds les décisions de justice

DÉMONSTRATION DE FORCE

P.6

Le MJU et le MFU organisent deux grandes manifestations à Lomé, et le G14 dans les rues pour trois jours

BOXE :

P.5

Les explications sur la levée de sanction de Kelani Bayor par l'AIBA





Merd Alors

Jusqu'à quand ?

L'année 2018 a démarré avec des marches. C'est le G14 qui a lancé les hostilités sifflant le départ des manifestations. Alors que les démarches sont en train d'être faites pour avoir un dialogue serein, la Coalition des « 14 » fait descendre dans les rues ses militants et sympathisants pour les mêmes revendications que tout le monde sait. Il y a déjà six mois que cette coalition organise des marches à travers le pays avec pour objectif inavoué, le départ de Faure Gnassingbé. Ayant déjà mis cette idée dans la tête de leur «peuple» que ces marches sont organisées pour chasser Faure du pouvoir, aujourd'hui avec la donne qui se présente et qui a permis au pouvoir de reprendre du poil de la bête on a de la peine à retourner vers ce « peuple » pour lui dire que c'est mission impossible. Alors on se cache derrière ce soi-disant peuple pour faire des calculs politiques. Ce « peuple » qui ne comprend rien du jeu politique est utilisé pour faire du business politique. Cette coalition est allée jusqu'à faire descendre les femmes dans les rues en tenue noire sous prétexte d'organiser l'oraison funèbre du Togo. C'est grave ça ! Aujourd'hui toutes ses marches là, plus d'une vingtaine, n'ont rien donné. Le résultat escompté n'a pas été atteint. Mais au lieu d'aller s'asseoir autour d'une table pour permettre aux Togolais de respirer un tant soit peu, la Coalition de l'opposition continue toujours d'appeler à des marches qui ne sont plus aussi fracassantes qu'au début. Le 19 Août 2017 la sortie du PNP de Tikpi Atchadam et les deux marches qui ont suivi en septembre ont amené le pouvoir à prendre des mesures urgentes en envoyant un projet de loi sur les réformes demandées à l'Assemblée nationale. Mais comme l'opposition parlementaire a autre idée en tête et croyant que les marches vont faire partir Faure, n'a pas pris part au vote compliquant ainsi sa situation. Puisque, les 3/4 pour envoyer le texte au référendum a été réuni. Si aujourd'hui l'opposition continue ses mobilisations qu'attend-elle ? Le départ de Faure toujours ? Ce qui est aujourd'hui devenu impossible. Car tout comme l'opposition le pouvoir a aussi son peuple. Et ça s'est démontré dans les différentes mobilisations du parti UNIR. La dernière mobilisation faite sur toute l'étendue du territoire en est la preuve. Nul n'a le monopole de la mobilisation. Et donc jusqu'à quand le G14 va-t-il continuer avec les marches et ça jusqu'à quand ?

Le Magnan

L'OTR A CÉLÉBRÉ LES JOURNÉES MONDIALE DE LA DOUANE

109 entreprises primées, le Commissaire Général espère voir la liste des entreprises augmenter l'année prochaine

.L'Office Togolais des Recettes (OTR) a célébré le vendredi 26 janvier 2018 à Lomé, la Journée Internationale de la douane. La cérémonie officielle des activités au menu de cet événement a été présidée par le commissaire général de l'OTR, en présence de plusieurs autres personnalités.

Cette année la journée mondiale de la Douane est placée le thème : «Un environnement commercial sûr, au service du développement économique».

Célébrée le 28 janvier de chaque année la «Journée Internationale de la Douane» est un événement vécu par tous les douaniers du monde entier, et est placé sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Au Togo l'OTR a apporté une touche particulière à cet événement en primant, les meilleurs opérateurs économiques de l'année 2017.

Pour Kodzo ADEDZE, cet acte est un signe de reconnaissance et d'encouragement à l'endroit de ces derniers.

Le commissaire général de l'OTR est, dans son allocution revenu sur le plan sécuritaire, et se satisfait des efforts fournis dans ce domaine, par ses collaborateurs. « L'objectif est atteint en matière de sécurisation des marchandises du point de départ jusqu'au point d'arriver. » a-t-il souligné.

Agoro MEDJESSIRIBI, directeur des opérations douanières Lomé-golfe a pour sa part, invité tous les acteurs à jouer leurs partitions. «Nous lançons un appel à chacune des parties à se retrouver dans ses responsabilités face, à l'insécurité grandissante qui mine nos pays respectifs», a-t-il souhaité.

Cette année, la Journée Internationale de la Douane coïncide avec les JPO organisées par l'OTR, et qui ont ouvert leurs portes depuis le 25 janvier dernier.

Ceux qui créent la richesse pour l'Etat togolais sont bien évidemment les opérateurs économiques, acteurs clés et maillon essentiel de la chaîne de développement et qui aident l'Office togolais des recettes (OTR) dans la mobilisation des ressources domestiques pour remplir la caisse du trésor public.

109 meilleurs opérateurs primés De 16,8% en 2009, l'Office a réussi à faire un exploit remarquable avec des opérateurs économiques à faire passer la pression fiscale à près de 22% en 2016. Ce samedi à Lomé, 109 meilleurs opérateurs économiques qui se sont bien comportés pour leur consentement volontaire à l'acquiescement des impôts, droits et taxes vis-à-vis de l'OTR au cours de 2016 ont été récompensés par ladite institution. C'est à la faveur de la première



édition de la Journée du contribuable qui vient mettre fin ce samedi aux activités des Journées portes ouvertes sur la promotion du civisme fiscal ouvertes depuis jeudi.

Ces entreprises ont été sélectionnées par le jury qui a travaillé en retenant l'année 2016 comme période de référence, sur la base de leur fidélité dans le paiement des impôts et taxes impliquant le respect des échéances et qui n'ont jamais subi de pénalités, leur fidélité dans les déclarations des impôts impliquant le respect des échéances des obligations de déclaration et qui n'ont jamais souscrit de fausses déclarations et la quantité de leur contribution...

«Cette attitude est à saluer dans le cadre de la promotion du civisme fiscal, le consentement volontaire à l'impôt et, nous ne pouvons qu'exprimer toute notre satisfaction par rapport à cette première édition», s'est réjoui le Commissaire général de l'OTR, Kodzo Sévon Adedze à la fin de la remise des attestations avant d'ajouter que l'ambition qui se nourrit au travers cette journée est le renforcement de partenariat entre l'institution qu'il dirige et les opérateurs économiques.

«Si nous avons pu atteindre régulièrement nos objectifs de recettes, c'est grâce aux opérateurs économiques qui se battent au jour le jour et nous leur disons en ce jour bravo. Nous attendons les prochaines années que la liste des entreprises sélectionnées s'augmente en termes de bons comportement dans le paiement des droits, taxes

et impôts», a-t-il souhaité.

Atcha Dedji, Directeur général de la première téléphonie mobile Togo Cellulaire, l'une des entreprises primées s'est réjoui d'être parmi les récompensés. Il a par ailleurs profité de l'occasion pour féliciter son personnel grâce à qui l'entreprise est sélectionnée.

Faut-il le rappeler, l'idée de l'OTR en organisant ces journées portes ouvertes est de parvenir à un renforcement du civisme fiscal du contribuable de manière à ce qu'il coopère désormais volontairement

au paiement de l'impôt.

Depuis sa mise en route en 2014, l'OTR a fait du partenariat OTR-entreprises sa priorité. L'Office a pour mission est entre autres, la lutte contre la corruption et la fraude fiscale, la collecte des impôts, taxes et droits pour le financement des projets de développement du gouvernement et favoriser l'émergence du Togo.

Le Magnan

UA/CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ:

Le Togo réélu pour un second mandat

Les autorités togolaises peuvent encore sourire à gorge déployée suite à la réélection du pays pour un second mandat au Conseil de paix et de sécurité (CPS). C'était lors de la 32e session ordinaire du Conseil exécutif en cours à Addis Abeba.

L'annonce de la réélection est saluée à Lomé par le gouvernement qui s'est réuni en conseil des ministres sous la présidence de Faure Gnassingbé. Il s'agit, selon un membre du gouvernement sous le couvert de l'anonymat, des fruits de l'engagement du pays pour le maintien et de la paix et de la sécurité internationale.

Le Togo s'est imposé, ces dernières années, comme l'un des principaux contributeurs africains aux opérations de maintien de la paix en termes de personnels au sein des contingents de l'UA, de l'ONU et de la Cédéao.

En mars 2017, Lomé a réitéré son engagement en annonçant au secrétaire général de l'ONU la décision d'augmenter le nombre

des soldats togolais dans les opérations de maintien de la paix. Ce second mandat au CPS permettra au Togo de continuer à contribuer de façon efficace aux débats et discussions de cet organe dont l'objectif est de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, seuls capables d'assurer le développement.

Créé en 2004, le Conseil de paix et de sécurité est sans doute l'innovation institutionnelle la plus ambitieuse de l'Union africaine.

Chargé de la prévention des conflits et du maintien de la paix, le CSP consacre le principe de 'non-indifférence', inspiré du 'devoir d'ingérence', en cas de violations graves des droits de l'homme par un Etat du continent.



DANS LA LOGIQUE DES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

UNIR se dote de véritables structures de « combat »

Les Jeunes, les Femmes et les Sages pour canaliser les énergies

Depuis son congrès statutaire tenu l'année dernière à Tsévié, le parti UNIR a décidé de mieux s'organiser à travers les différentes structures. Ce qui manquait beaucoup plus était l'organisation de la jeunesse et des femmes qui sont les vrais fers de lance d'un parti politique. C'est désormais chose faite. La jeunesse se retrouve organisée dans un mouvement dénommé MJU et les femmes dans le MFU. Ceci sera agrémenté pour donner plus de vivacité au parti avec le Mouvement des Sages. UNIR est donc bien armée pour affronter les prochaines échéances électorales.

Les principales mutations touchent la restructuration des organes d'UNIR ! Faure Gnassingbé, Président de cette formation, conserve son statut de «Président national fondateur». Il sera assisté dorénavant dans ses tâches de 4 vice-présidents qui ont vocation à couvrir tout le territoire national. Il s'agit précisément des sieurs Adedze Kodjo, Affo Atcha Dedji, Ihou Komi et de Ibrahima Mémounatou (ancienne ministre, actuelle députée). On note en outre, dans le cadre de cette dynamique d'innovations, de la mise en place de vice-présidences régionales, de l'élection d'un Secrétaire exécutif en la personne d'Aklesso Atchole et d'une Trésorière, Yawa Tségan.

Allant au devant des prochaines échéances électorales qui attendent le Togo, UNIR a élu les vice-Présidents suivants «pour remobiliser ses militants des deux sexes» dans tout le pays: Tairou Baguebiegue pour les Savanes ; Affo Atcha Dedji pour la Centrale ; Komi Ihou pour les Plateaux ; Kodzo Adedze pour la région Maritime et Mme Mémounatou Ibrahima pour couvrir la grande préfecture d'Agoè. Les vice-Présidents d'UNIR devant couvrir Lomé et la Région de la Kara seront désignés ultérieurement par la Présidence de cette formation, informe-t-on au terme de ce Congrès.

«Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays» était le thème central de ce 1er Congrès statutaire du parti aux couleurs bleue et blanche. La préparation de cette 1ère grand-messe statutaire d'UNIR a été faite «dans des délais assez réduits», a précisé F. Gnassingbé lui-même. Selom Klassou, Premier ministre, a clôturé les travaux ce dimanche au nom du Président F. Gnassingbé.

Les principales mutations touchent la restructuration des organes d'UNIR ! Faure Gnassingbé, Président de cette formation depuis cinq ans, conserve son statut de «Président national fondateur». Il sera assisté dorénavant dans ses tâches de 4 vice-Présidents qui ont vocation à couvrir tout le territoire national. Il s'agit précisément des sieurs Adedze Kodjo, Affo Atcha Dedji, Ihou Komi et de Ibrahima Mémounatou (ancienne ministre, actuelle députée). On note en outre, dans le cadre de cette dynamique d'innovations, de la mise en place de vice-présidences régionales, de l'élection d'un Secrétaire exécutif en la personne d'Aklesso Atchole et d'une Trésorière, Yawa Tségan.

Allant au devant des prochaines échéances électorales qui attendent le Togo, UNIR a élu les vice-Présidents suivants «pour remobiliser ses militants des deux sexes» dans tout le pays: Tairou Baguebiegue pour les Savanes ; Affo Atcha Dedji pour la Centrale ; Komi Ihou pour les Plateaux; Kodzo Adedze pour la région Maritime et Mme Mémounatou Ibrahima pour couvrir la grande préfecture d'Agoè. Les vice-Présidents d'UNIR devant couvrir Lomé et la Région de la Kara seront désignés ultérieurement par la

Présidence de cette formation, informe-t-on au terme de ce Congrès.

«Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays» était le thème central de ce 1er Congrès statutaire du parti aux couleurs bleue et blanche. La préparation de cette 1ère grand-messe statutaire d'UNIR a été faite «dans des délais assez réduits», a précisé F. Gnassingbé lui-même. Selom Klassou, Premier ministre, a clôturé les travaux ce dimanche au nom du Président F. Gnassingbé.

Le bureau national qui vient d'être porté sur les fonts baptismaux a pour objectif de mobiliser, d'encadrer et de former les jeunes de la mouvance présidentielle aux idéaux de paix, de tolérance et de citoyenneté pour un développement harmonieux et durable du Togo.

Est membre du Mouvement des jeunes Unir, toutes personnes dont l'âge est compris entre 18 et 46 ans.

Pour le vice-président UNIR Région des Savanes, El Hadj Tairou Bagbiègue, représentant du président fondateur, Faure Gnassingbé, la mise en place d'un nouveau bureau national du MJU est l'une des recommandations du Congrès statutaire du parti UNIR qui s'est tenu les 28 et 29 octobre à Tsévié.

Il a ensuite félicité le nouveau bureau pour la confiance placée en eux par les militants de leur parti.

«Nous vous en appelons au sens du travail bien fait et dans l'assiduité, de chacune d'entre vous, en organisant souvent des rencontres d'échanges qui permettent de partager les expériences, en restant ouverts aux

critiques, en apprenants des erreurs des autres » a-t-il déclaré.

Le nouveau délégué national du MJU, Malik Kanka Natchaba a remercié tous les congressistes pour la confiance qu'ils ont en lui en plaçant leur choix



sur sa modeste personne. Il promet au nom de toute son équipe d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs qui leurs sont assignés.

«Je voudrais vous rassurer de mon entière disponibilité, sous le regard bienveillant et visionnaire de notre Président et de tous les membres du bureau de notre Parti, à mettre tout en œuvre pour l'implantation adéquate de toute l'architecture du Mouvement des Jeunes UNIR dans tous les maillons », a indiqué Malik Kanka Natchaba.

Notre rôle en tant que «sages du parti UNIR», «est de participer à l'exercice d'une citoyenneté responsable et de

promouvoir un regard positif sur l'action publique afin de renforcer la démocratie locale», a-t-il rappelé à l'endroit des congressistes.

Le doyen d'âge de la formation présidentielle, en sa qualité de représentant officiel du Chef de l'Etat au congrès, l'ancien ministre Ogamo Bagnah a invité les participants à aller à la recherche permanente du « juste et du parfait équilibre » entre les projets de société du parti. Il leur a demandé de faire preuve de maturité dans toutes leurs actions. Une maturité qui, selon lui, ne peut être conférée que par

l'expérience.

Il faut rappeler qu'avant le MSU, le Mouvement des Femmes unir (MFU) a été créé à Kpalimé le 02 décembre 2017 et le Mouvement des Jeunes UNIR (MJU) a vu le jour le 08 décembre 2017 à Dapaong. Toutes ses structures ont mises en place suite à l'élection du Bureau exécutif du parti les 28 et 29 octobre 2017 à Tsévié, bureau exécutif présidé par le Chef de l'Etat, aidé dans sa tâche par un Secrétaire Exécutif et sept vice-présidents.

Réunis à Kpalimé pour le tout 1er Congrès Constitutif, elles sont des

centaines de femmes venues de tous les coins du pays pour réfléchir sur les questions spécifiques à la femme ainsi que les questions relatives au genre, à la promotion et l'autonomisation de la femme.

La question de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la participation et l'implication active de la femme dans la construction d'un Togo prospère et paisible ont été également abordées par les congressistes.

Trois temps fort ont principalement marqué cette journée de travail, notamment la présentation du rapport des activités, la lecture des motions de remerciement et la présentation des membres du Bureau National du Mouvement des Femmes Unir (MFU).

Pour Mme Raymonde Kayi Lawson, l'idée de la mettre à la tête est une marque de confiance que les congressistes viennent de placer en elle. C'est un challenge pour elle et pour toutes son équipe surtout à une période où le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé est résolument engagé sur la voie de l'essor économique et de la modernisation des infrastructures de bases.

«Je voudrais remercier le président de notre cher Parti et vous, chères congressistes, pour la confiance faite à ma modeste personne. Cette confiance est le socle sur lequel nous allons toutes œuvrer à bâtir le mouvement des femmes Unir conformément aux idéaux de notre grand parti pour l'atteinte de ces objectifs. Au nom de tout le bureau national du Mouvement des Femmes Unir, je voudrais également saluer l'assaut exceptionnel et le leadership des femmes », a-t-elle déclaré.

Après l'installation de ces différents mouvements du part UNIR, les hostilités semblent bien lancées pour la canalisation des différentes énergies pour les échéances à venir.

A.I.

ECONOMIE

Le nouveau président de l'UA, Paul Kagamé lance le marché unique africain du transport aérien

Le nouveau président de l'Union africaine, Paul Kagame, a officiellement lancé lundi à Addis Abeba le marché unique africain du transport aérien (SAATM ou Single African Air Transport Market).

Le SAATM est le premier projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA et vise à créer un marché unique et unifié du transport aérien sur le continent, à libéraliser l'aviation civile et à faire avancer le programme d'intégration économique de l'Afrique.

Cette initiative est la concrétisation de la Déclaration de Yamoussoukro adoptée en 1999.

Paul Kagame avait à ses côtés lors de la cérémonie Moussa Faki, le président de la Commission de l'UA, et Faure Gnassingbé.

Le Togo est le siège de la compagnie Asky qui pourrait tirer largement profit du nouveau dispositif.

C'est quoi le SAATM

Le SAATM est le premier projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA et vise à créer un marché unique et unifié du transport aérien sur le continent, à libéraliser l'aviation civile et à faire avancer le programme d'intégration

économique de l'Afrique.

Amani Abou-Zeid, la commissaire de l'UA chargée des Infrastructures et de l'Energie, a souligné que l'industrie aéronautique générerait huit millions d'emplois.

'Le lancement du marché unique va stimuler les opportunités de promotion du commerce, les investissements transfrontaliers dans les industries de production et de services, y compris le tourisme, aboutissant ainsi à la création de 300 000 emplois directs supplémentaires et deux millions d'emplois indirects, une contribution importante à l'intégration et à la croissance socio-économique du continent', a-t-elle déclaré.

Aujourd'hui, 80% du trafic aérien en Afrique est assuré par des compagnies aériennes non-africaines. Quant aux compagnies aériennes continentales, elles

transportent moins de 3% du trafic aérien mondial bien que le continent représente plus de 17% de la population mondiale.

Bonne nouvelle pour Asky basé au Togo

En 1999, la Déclaration de Yamoussoukro fut adoptée pour permettre une libéralisation complète de l'accès au marché entre les Etats africains, le libre exercice des droits de trafic, l'élimination des restrictions à la propriété et la libéralisation complète des fréquences, tarifs et capacités. Il s'agit de la plus importante initiative de réforme jamais lancée par les gouvernements africains dans le domaine du transport aérien, mais sa mise en œuvre a connu des difficultés.

Deux décennies plus tard, le SAATM marque une étape importante. 23 pays africains sur 55 ont d'ores et



déjà souscrit au marché unique du transport aérien Africain tandis que 44 autres sont signataires de la Déclaration de Yamoussoukro.

Le SAATM devrait directement profiter aux grandes compagnies aériennes africaines comme Ethiopian Airlines, Kenya Airways, SAA, Egypt Air ou la RAM.

Au Togo on observe avec une attention particulière ces réformes. Le pays est le siège d'Asky. La compagnie régionale dessert une vingtaine de destinations en Afrique de l'Ouest et Centrale. Les mesures annoncées par l'UA à l'occasion de son sommet à Addis Abeba pourrait lui ouvrir de nouveaux marchés.



COMMISSARIAT DES IMPÔTS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CIRCULAIRE N° 004 /2018/OTR/CI

**RELATIVE A LA REDUCTION DU DROIT D'ENREGISTREMENT DES ACTES
TRANSLATIFS DE PROPRIETE**

En vue de promouvoir l'investissement et de permettre la constitution de garantie particulièrement pour les PME-PMI afin de leur faciliter l'accès aux financements, la loi N°2017 - 014 du 27 décembre 2017, portant loi de finances gestion 2018, a apporté des modifications relatives à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés.

Ainsi, au titre de l'article 598 du CGI, les droits d'enregistrement relatif à la formalité d'enregistrement des mutations des immeubles sont réduits de trois (3) points.

En effet, l'article 598 du CGI dispose dans sa nouvelle écriture que les adjudications, les ventes, les reventes, les cessions, les rétrocessions, les retraits exercés après expiration des délais convenus par les contrats de vente sous faculté de réméré, et tous autres actes civils et judiciaires translatifs de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à titre onéreux sont assujettis à un droit d'enregistrement de 2 francs par 100 francs.

Toutefois, le droit d'immatriculation de la propriété foncière qui est de 2 francs par 100 francs et la taxe additionnelle perçus au profit des collectivités locales du lieu de situation de l'immeuble de 1 franc par 100 francs, restent inchangés.

La présente circulaire a pour objet de préciser que cette nouvelle mesure relative à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés est déjà entrée en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2018 conformément à l'article premier de la loi de finances, gestion 2018.

Toute personne impliquée dans les formalités d'enregistrement des actes sus-cités doit veiller au respect scrupuleux de la présente instruction sous peine de sanctions.

Fait à Lomé le, 16 JAN. 2018



Le Commissaire des Impôts

Esso-Wavana

Ahmed Esso-Wavana ADOYI



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

« Nous allons remobiliser et réorganiser la base. On négocie pas avec un dictateur ». Décidément ce monsieur de l'Avé, l'ex-député de l'UFC ne sait même plus ce qu'il dit. Il tient des propos va-t'en-guerre tout comme si ça arrive on va le voir devant. Les gens ont fait plus que ça. N'est-ce pas lui Habia qui avec le groupe « Tchoboé » avaient tenus des propos qui aujourd'hui les ont fait éclaté. Dans le G14, il ne représente rien. Puisque lui-même son parti ne se limite qu'à lui seul. Au Togo ici il y a des gens qui ne pèsent même pas un papier de cigarette mais qui, voulant se donner une certaine popularité rentrent dans des regroupements politiques. Lui Habia peut-il mobiliser quoi et comment ? Combien de militants a-t-il ? Quand ceux qui valent quelque chose

R

parlent, ces « gueulards de dernière heure doivent se la boucler. Il dit qu'on ne négocie pas avec un dictateur. Alors monsieur Habia, dites-nous la stratégie qu'on utilise avec un dictateur. Si tu es garçon, va le dégager et la remobilisation dont tu parles n'est plus la peine. Et qui lui a dit que la base n'est pas

mobilisée ? S'il parle de la réorganisation de la base, est-ce à dire que depuis les populations sont dans les rues, il n'y a aucune organisation qui s'est faite ? Autant de questions qui montrent l'incapacité de ceux qui se disent être membres du G14 de pouvoir s'assumer. Habia Nico si on veut prendre des positions au nom d'un groupe il faut savoir comment tourner sa langue. Sinon le populisme dont il cherche à s'affubler ne l'arrangera pas. Si nous étions dans un pays dirigé par un dictateur, lui Habia Nico, le transfuge de l'UFC avec une ingratitude avancée à l'endroit de son chef qu'ils appelleraient « pompeusement « Fo Gil » ne pourra pas créer son minuscule parti.

BOXE :

Les explications sur la levée de sanction de Kelani Baylor par l'AIBA

C'est au cours d'une conférence au siège du Comité national Olympique du Togo ce jeudi 25 janvier 2018 que le vice président de l'AIBA et "ex" président de la confédération africaine de boxe, le Togolais Azaad Kelani Baylor, a annoncé officiellement la levée de sanction de trois ans de toute activité liées au boxe qui pesait sur lui depuis quelques mois.

Réhabilité par l'instance faitière de la boxe mondiale AIBA, l'ancien président de la fédération togolaise de boxe et actuel président du CNO-Togo a tenu à clarifier les zones d'ombres de cette sanction qui selon lui a été manipulée. Pour le patron du CNO-T, Baylor Kelani : c'est suite à une affaire lors de la compétition des jeux de Brazzaville dont le président de l'AIBA, le Taïwanais Wu Ching-Kuo d'alors et la Commission de discipline ont prononcé une suspension de 3 ans de toutes activités liées à la Boxe à mon encontre le 1er Septembre 2017.

Après une réunion extraordinaire de l'AIBA les 15 et 16 janvier à Rome, réunion au cours de laquelle l'instance suprême de la boxe mondiale a planché sur la question de Baylor, la sanction a été tout simplement levée par le comité



exécutif de l'AIBA. Le président Baylor retrouve ses prérogatives. « Aujourd'hui que cette sanction est levée par le Comité exécutif de l'AIBA, et qu'aucune virgule de la décision de la CAB n'a été retenue, je me réjouis, le mensonge a beau prendre l'ascenseur, la vérité même en prenant l'escalier fini par triompher » s'est réjoui Kelani Baylor devant la presse. Avec cette levée de sanction par le

comité exécutif de l'AIBA dont la présidence est assumée par un intérimaire, monsieur Baylor attend prendre une décision dans les jours avenir quant à son avenir au sein de la CAB. Clément Sossa, qui assure actuellement l'intérimaire de l'AFBC suite à la suspension de Baylor Kélani en septembre dernier pourra perdre son poste dans les jours à venir si Baylor décide de reprendre la présidence de l'AFBC.

Courtes contre la montre

Plus d'obstacle !

On se dirige inexorablement vers les élections locales. Plus rien ne semble arrêter le gouvernement dans sa démarche à doter les communes d'élus locaux. Les députés ont adopté vendredi dernier le projet de loi autorisant la modification de la loi du 13 mars 2007 sur la décentralisation et les libertés locales. Le nouveau texte contient un certain nombre de dispositions comme l'introduction de l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire entre les communes d'une même préfecture de même que pour les communes du grand Lomé. La nouvelle répartition entre compétences propres, compétences partagées et compétences transférées, la limitation à deux du mandat des élus locaux (5 ans), la participation des chefs de cantons aux débats des conseils municipaux à titre consultatif sont entre autres modifications apportées à la loi. Notons également que les préfectures de Golfe et d'Agoènyivé deviennent un district autonome du grand Lomé sous l'autorité d'un gouverneur. Le texte contient des critères précis concernant le nombre de conseillers municipaux par rapport à la taille des communes. Pour être candidat aux élections locales, il faudra avoir résidé au moins six mois dans la commune avant le scrutin. L'essentiel des dispositions de la nouvelle loi sont directement applicables, selon le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpepsi. « Le gouvernement est maintenant prêt pour l'organisation des élections locales tout en suivant le chronogramme qui sera fixé par la commission électorale », a déclaré le ministre après le vote. La CENI, quant à elle, est déjà à pied d'œuvre. Elle a lancé le recrutement des opérateurs économiques dans le cadre de la révision des listes électorales. Les dernières élections locales remontent à 1987. Des élections locales sont prévues en 2018, mais la date n'a pas encore été annoncée.

Rien de nouveau !

C'est reparti pour un tour de piste. La coalition de l'opposition manifestera le 31 janvier, mais aussi les 1er et 3 février. Si les opposants ne réclament plus le départ 'immédiat' du chef de l'Etat, ils exigent toujours le retour à la constitution de 1992 et la libération de leurs militants interpellés. Rien n'a vraiment changé depuis près de 6 mois. Le dialogue politique proposé par le gouvernement se fait attendre. Les préalables et autres pré-conditions formulées par l'opposition retardent son ouverture. Quel pays peut se payer le luxe d'une crise qui s'éternise ? Aucun évidemment, mais ça, l'opposition n'en a cure. Il faut souligner que ça fait déjà six mois que 14 partis de l'opposition jettent les populations dans les rues. L'appel au dialogue ne semble pas les faire arrêter. Après la marche des femmes en noir dont on n'a pas vu le résultat escompté, les « 14 » reprennent pour les marches en semaine. Trois jours pour encore faire des milliards de nos francs au Togo. A qui fait-on mal ? Aux populations ou au pouvoir ? Si c'est à ce dernier ce n'est pas la peine, parce que ce G14 a raté le coche depuis le 19 Août 2017. Aujourd'hui ces marches ne font plus trembler le pouvoir mais plutôt ruinent l'économie du pays. Il est temps d'arrêter cette pagaille et de réfléchir à aller à un dialogue. Parce que les raisons pour lesquelles on fait descendre les populations dans les rues ne tiennent plus. Le projet, celui d'écourter le mandat de Faure Gnass n'est plus tenable. Et en plus ces marches sont devenues du folklore et des carnivals ou des gens sortent pour se défouler. C'est devenu marcher pour marcher.

Une coalition !

La coalition des 14 partis politiques est un four tout, un panier à crabe. C'est parce que certains ne veulent pas se faire griller qu'ils s'y accrochent. Chaque parti est autonome mais n'est pas dépendant. Il y a dans ce conglomerat une poignée qui prend des décisions et les impose aux autres sans que ces derniers ne bronchent. De l'autre côté, et ce qui est pire c'est qu'il existe dans ce groupe des partis qui ne se regardent en chiens de faïence et qui se sont retrouvés dedans. Il y en a qui ne s'adressent pas la parole. Des gens qui ont quitté leur parti pour aller créer les leurs se retrouvent avec leurs anciens patrons. L'on se rappelle comment ces messieurs se sont proprement lessivés. Est-ce que ceux-là peuvent aujourd'hui dire qu'ils vont s'assoir ensemble pour prendre des décisions dans une entente cordiale. Le G14 est assis même sur des braises. On peut parler d'une paix maquillée. Cette coalition n'est pas une coalition électorale. Tous les membres n'ont pas la même vision par rapport à l'organisation des élections. Lorsqu'on va annoncer la date des élections vous allez voir ce qui va se passer en leur sein.

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Mise en page :
Magnan

Imprimerie :
Rad Graphic Sarl U.

Responsable commercial

Bertine ADJAHO
90 36 97 10

Tirage :
2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr



DÉMONSTRATION DE FORCE

Le MJU et le MFU organisent deux grandes manifestations à Lomé et le G14 dans les rues pour trois jours

L'année 2018 a démarré avec les mêmes méthodes. Marches sur marches pour démontrer à qui veut les croire que c'est tel parti qui a le plus grand nombre de monde. L'opposition a ouvert la brèche avec déjà deux marches en janvier. Une marche ordinaire et après une autre sectorielle appelée la marche des femmes. Dans le même temps UNIR a aussi démontré que nul n'a le monopole de la rue. C'est ainsi que le 13 janvier 2018, UNIR a mobilisé ses militants sur toute l'étendue du territoire à travers des marches et des danses folkloriques. La démonstration de force continue. En réponse aux marches qu'organise le G14 les 31, janvier, 1er Février et 03 Février le parti UNIR organise aussi deux grandes manifestations le 31 janvier et le 03 février. Une fin de mois et un début de mois mouvementée avec les marches tout ceci agrémenté par les différentes grèves dans la santé et dans l'enseignement.

Deux grandes manifestations pour UNIR à Lomé

Le Mouvement des Jeunes Unir (MJU) et le Mouvement des Femmes Unir (MFU) organisent deux grandes manifestations les 31 janvier et 03 février prochains à l'intention de la population de Lomé et de ses environs.

A travers un communiqué signé par Aklesso Atcholé, Secrétaire Exécutif du parti Union pour la République

(UNIR), le Bureau Exécutif invite toute la population du Grand Lomé à prendre part à la rencontre d'échange avec la jeunesse le 31 janvier 2018 sur le terrain de Forever à 14 heures. Cette rencontre qui est à l'actif du Mouvement des Jeunes Unir sera couplée de spectacle musical.

Le 03 février 2018, le Mouvement des Femmes Unir, invite lui aussi toutes les femmes à assister à une prière œcuménique des femmes togolaises

pour la paix sur l'esplanade de Canal Olympia (ancien cinéma le Togo) à 14 heures.

«Venez nombreux, quelle que soit votre appartenance religieuse ou politique, louer le Seigneur et lui confier notre cher pays le Togo», a précisé ce communiqué.

Le bureau exécutif a appelé l'ensemble de la population togolaise «à s'associer massivement» à ces deux manifestations qu'organisent

ses démembrements consacrés à la gent féminine et à la jeunesse.

Le G14 en carnaval

La Coalition des « 14 » organise aussi trois jours de manifestations. Ainsi, les 31 janvier, 1er et 2 février prochains, les militants de l'opposition sont appelés à descendre dans les rues de Lomé et des autres villes de l'intérieur du pays, pour protester pacifiquement contre le silence du pouvoir face aux revendications du peuple.

Le retour à la Constitution de 1992, la révision du cadre électoral avec droit de vote à la diaspora, le déverrouillage des institutions de la République et la libération de tous les prisonniers politiques restent les revendications principales.

Les détails des points de départ et d'arrivée seront communiqués dans les prochains jours. Une note a déjà

été envoyée au ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Les marches vont suivre l'itinéraire habituel. Il y a trois lieux de regroupements bien définis. La marche finira sa course comme d'habitude à la plage en face de l'Hôtel San'ta Maria. Tout donne l'impression que les manifestations de G14 se suivent et se ressemblent.

Comme on peut le remarquer, le début du mois de février ne sera pas du tout repos. Les uns et les autres à travers leurs manifestations respectives vont démontrer leur capacité de mobilisation.

Dans tous les cas, il faut espérer que ces différentes manifestations qui seront encadrées par les forces de l'ordre vont finir dans de bonnes conditions.

T. Bôdjoguété

SCANDALE FONCIER DANS LE CANTON DE ZANGUÉRA

Quand le chef canton de la localité foule aux pieds les décisions de justice

La recrudescence du phénomène de double voire triple vente de terrains lotis ou non lotis au Togo, sème de la zizanie dans la cité. Acheter une parcelle de terre, suscite donc méfiance et peur car vendeurs et acquéreurs sont souvent à couteaux tirés. C'est ce à quoi nous assistons dans le canton de Zanguéra Klikamé où le chef canton est en train de jouer les mauvais rôles en foulant aux pieds les décisions de justice.

En effet, M. Houndjoe Messan kpoti a acquis deux terrains dans cette localité avec une superficie de deux ares il y a de cela 30 ans. Pour éviter tout problème, il a établi un titre foncier numéroté 33826. Comme dans cette zone, le litige foncier est devenu le quotidien des populations, des soi-disant petits fils du vendeur se sont levés pour dire qu'ils ne

implanter la mise en garde suivante sur l'immeuble litigieux sis à Lomé, quartier Sanguéra Klikamé: «Propriété de Monsieur Houndjoe Kpoti, demeurant et domicilié à Lomé, contacter Me Hillah Ayité, Avocat au Barreau de Lomé...» afin de contraindre les sieurs constructeurs à s'identifier. Et le tribunal de dire de se référer à lui en cas de difficultés.

établi au nom de Houndjoe Messan Kpoti, un titre foncier N°33759 Vol b 183 F.03 d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 2 ha 4 ares 58 centiares établi au Livre Foncier de la République Togolaise à la date du 21 avril 2010 au nom de Monsieur Houndjoe Messan Kossi ; un certificat de non opposition ni appel N°158/04 délivré le 14 avril 2004 ; un certificat de non opposition ni appel N° 159/04 du 14 avril 2004 délivré au requérant. Nonobstant ces décisions de justice et ce procès verbal remis au chef canton de Zanguéra, ce dernier en fait fi et entend fouler aux pieds les décisions de justice et défier de surcroît le tribunal. Il d'ailleurs qu'il va convoquer une réunion ce jeudi pour « remorceller » les parcelles.

Mais entretemps un soi-transmis a été envoyé au chef par la gendarmerie pour qu'il puisse amener les soi-disant contestataires de la vente des deux terrains. Aux dernières nouvelles ceux-ci ont pris la poudre d'escampette. Aujourd'hui la question que l'on se pose est comment ces prétendus petits fils ont appris qu'on devrait les conduire à la gendarmerie pour disparaître dans la nature. Y a-t-il eu des complicités quelque part ? Dans tous les cas un jour « ça va se savoir ».

Ces problèmes fonciers prennent de plus en plus d'ampleur, notamment dans les milieux urbains, à tel point que la majorité des affaires portées devant les tribunaux concerne le foncier. Les autorités du pays doivent prendre la mesure de la situation afin d'éviter que des chefs cantons véreux deviennent des bourreaux des acquéreurs et des cautions des doubles ventes.

Tassou Bagoudou



reconnaissent pas la vente. L'affaire a atterri au Tribunal et là l'acquéreur M. Houndjoe a gagné le procès avec présentation des pièces justificatives et du titre foncier. Ceux qui contestent le terrain n'ont pu présenter aucun papier justifiant que les lots leur appartenaient. Le tribunal a alors pris deux ordonnances, notamment les ordonnances N°1756 et 1757 dans lesquelles le juge a reconnu la demande formulée par le requérant était fondé et par conséquence autorise M. Houndjoe Messan Kpoti à

Un procès verbal de remise de remise de document (ordonnances) à la requête de M. Houndjoe Messan Kpoti a été fait par voie d'huissier à Togbui Hounkpeto Dosseh, chef canton de Sanguéra. Dans ce document, s'y trouvaient le titre foncier N°33826 Vo-183 F. 70 d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 48 ares 75 centiares inséré au Livre Foncier de la République Togolaise à la date du 25 mai 2010 et

DOSSIER :

Les impacts de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire

La révolution des technologies de l'information et de la communication bouleverse profondément les habitudes des sociétés africaines. Tous les secteurs sont touchés y compris l'éducation où le téléphone portable a fait une entrée fracassante. Les Smartphones, les androides et autres gadgets connectés voyagent désormais avec les apprenants jusque dans les salles de cours. Ces nouvelles habitudes contribuent aujourd'hui à changer le comportement des élèves et des étudiants et accentuent les actes d'indisciplines et de tricherie.

Impacts de l'usage du téléphone en milieu scolaire

À l'école, à la maison, dans les rues, la journée comme tard dans la nuit, le téléphone portable ne quitte pas certains apprenants. Permanemment connectés aux réseaux sociaux, ces jeunes hommes et femmes abandonnent de plus en plus leurs cahiers pour s'attacher à ce nouvel outil de communication qui remplace leurs livres et leur permettent parfois d'accéder à une documentation plus fournie en ligne. Mais ce n'est pas le cas pour tous car certains l'utilisent pour passer du bon temps avec des amis et loin de tout souci d'éducation ou de recherche.

Ceci explique en partie le taux d'échec élevé aux différents examens nationaux et les enseignants et élèves en sont conscients.

C'est le cas de Joseph, candidat malheureux au BAC II 2017. « Je me suis trop accroché à mon téléphone portable l'année dernière. Surtout avec Facebook, WhatsApp etc. J'oublie mes cahiers parfois, même si j'ai des contrôles ou des examens », a-t-il dit à l'Agence de presse Afreepress, avec une teinte de regret. « J'adore mon portable. Avec ça, je n'ai plus besoin de me casser trop la tête pour étudier car on s'en sert pour s'aider (tricher) lors des devoirs en classe », confie avec fierté Johnson, élève en classe de 1ère A4 dans un lycée de la place.

Des conséquences dévastatrices

Les impacts négatifs de l'usage du

téléphone portable en milieu scolaire ne sont plus à démontrer. Ces conséquences vont de la baisse du niveau des élèves et étudiants au taux élevé d'échec aux différents examens et concours organisés. La tricherie est désormais banalisée ce qui doit interpellés les éducateurs. « Malgré les précautions prises pour extirper l'usage du téléphone des salles de classe, il y a de ces élèves qui s'obstinent à échanger via des textos », se désolé un enseignant du lycée de Baguida approché par Afreepress.

D'autres professeurs appellent les autorités en charge de l'éducation dans le pays à agir pour mettre fin à ce danger et sauver l'essentiel. Ils exhortent également les élèves à faire un bon usage de leurs téléphones et à éviter qu'ils deviennent des objets de tricherie et de fraudes.

Tout ce constat n'enlève pas au portable, son utilité et certains enseignants en sont conscients. Au sortir des classes, entre l'école et le domicile, le téléphone portable peut permettre aux élèves de communiquer avec leurs parents en cas de difficultés ou lorsqu'un problème surgit. Il leur permet également de communiquer entre eux pour les besoins de leurs groupes d'études.

Il est donc indispensable pour chaque établissement de mettre en place un règlement intérieur de l'utilisation des téléphones à l'intérieur des écoles.

Source : afreepress



PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

Vers l'attribution de 20% des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneurs

Annoncée le 3 janvier par le président Faure Gnassingbé, lors de son message de vœux à la nation, la mesure d'attribution de 20% des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneurs est mise sur orbite.

Selon le compte rendu du conseil des ministres du vendredi 26 janvier, une cellule a été mise en place pour travailler sur sa mise en œuvre. « Cette mesure forte qui concerne l'employabilité des jeunes est un pas supplémentaire pour renforcer la participation de toutes les catégories professionnelles à la construction nationale », indique-t-il.

Elle consiste notamment à réserver au niveau des organisations publiques, « et ce, dans le respect de la loi », l'attribution de 20% des marchés publics, soit environ 40 milliards de francs CFA, aux établissements créés et dirigés par les jeunes et les femmes entrepreneurs. « Il s'agit aussi bien des marchés publics exécutés par des entreprises étrangères », précise-t-on.

La cible visée comprend donc deux catégories d'entrepreneurs : tout jeune Togolais « dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, promoteur d'une entreprise légalement créée et exerçant sur le territoire ». La seconde catégorie est constituée de femmes entrepreneurs sans limite d'âge.

Faisabilité

Dans la mise en œuvre de cette mesure d'appui à l'entrepreneuriat, il est précisé les conditions techniques et financières pour les

marchés de travaux, de fournitures, de services courants et de prestations intellectuelles. Une circulaire a été adressée par le ministre des finances à toutes les autorités contractantes, « leur demandant de prendre en compte cette mesure dans l'élaboration de leurs plans de passation de marchés 2018 ». D'ailleurs, le gouvernement a annoncé la création d'une cellule auprès dudit ministère « pour assister et suivre le circuit de règlement des mandats engagés par les entités contractantes », et la mise en place d'un guichet unique pour les formalités administratives.



Toutefois, l'accent sera mis sur « les documents administratifs exigés, entre autres, la carte d'opérateurs économique, le quitus fiscal, l'attestation de la redevance de

régulation, etc. », prévient-on. Initiative présidentielle Dans son discours à la nation,

Faure Gnassingbé avait indiqué que « la jeunesse togolaise dont le dynamisme et l'engagement doivent être soutenus et accompagnés sera au cœur des interventions de l'Etat ».

C'est dans ce cadre que le chef de l'Etat a annoncé qu'il envisageait, entre autres, une telle mesure dans l'attribution des marchés publics en faveur des jeunes entrepreneurs et aux femmes « qui bénéficieront par ailleurs de procédures allégées ». Et de promettre une rencontre « avec eux » dans les mois qui viennent, « pour débattre des projets que je compte mettre en œuvre ».

K QUI T'A DEMANDÉ? P A K P A T O Mon ami, c'est comment ça va ? J'espère que tout le monde va bien avec tout ce que nous vivons. Je suis sûr que vous allez dire que ça va à la togolaise. Mais on est entre les mains de Dieu. C'est lui qui a notre destin entre ses mains. Prions seulement ! Mon ami quand on a fait sortir les femmes là c'était pour dire « fou le camp » à Faure ? Moi quand je les ai vu là, j'ai cru qu'ils allaient dans funérailles de quelqu'un et j'ai dit que c'est funérailles de qui et les gens sont sortis beaucoup comme ça. Quand j'ai regardé là, j'ai dit hein, en tout cas on va voir ce qu'on va voir. La place de la femme ce n'est pas dans les rues mais c'est au foyer. Quelqu'un m'a dit que après marche là il y a des maris très fâchés qui ont dit qu'ils vont faire foule camp à leur femme. « Agban, Agbodji » quoi. On connaît les caprices des femmes et les hommes aussi les connaissent. Dans marche là, il y a des leur qui a dit que si les hommes font leurs « kpêrê kpêrê-là », ils ne vont plus leur donner le « niki niki »-là la nuit. Est-ce qu'elle a bien pensé avant de parler comme ça ? Elles n'ont qu'à faire et on va voir. « Matchatchi ». C'est elles qui épousent ou bien c'est nous qui épousons ? On est chez elles ? Nandourouwa ! Et puis d'ailleurs même si une femme te fait ça une, deux fois, est qu'il n'y a pas dehors ? Elles sont nombreuses là-bas et elles attendent que tu ouvres la bouches seulement et c'est fini. Ça devient collant quoi. Bon passons ! Qu'elqu'un m'a dit que si certains hommes tiennent la main de leurs femmes dans le supermarché parce que s'ils laissent leur main, elle va commencer à ramasser tous les produits qu'elle trouve. C'est un secret je t'ai filé comme ça. A partir de désormais, si tu vas au supermarché avec ta femme ou ta copine, tiens sa main.

Togomètre

En forme

OTR C'est l'Office Togolais des Recettes chargé du recouvrement des recettes pour le développement économique. Du 25 au 27 janvier prochain, s'ouvrent les Journées de Promotion du Civisme Fiscal de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Par cette première édition, l'OTR veut faire découvrir son fonctionnement aux opérateurs économiques. Plusieurs activités ont été au programme de ces journées. Des expositions, des rencontres B2B, une démonstration de l'unité motorisée de l'OTR et surtout la remise de prix aux meilleurs contribuables en matière de paiement d'impôts. Pendant ces journées, l'Office Togolais des Recettes a donné également la possibilité aux opérateurs de se faire établir la carte d'opérateur économique et le quitus fiscal. L'évènement s'est tenu sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé. Plusieurs visiteurs ont été enregistrés. Des explications ont été données par les spécialistes des produits exposés. La douane qui fait des saisies des produits illicite a eu à faire des expositions de ces produits saisis, notamment les drogues dissimulées, un exemple d'une voiture avec un réservoir qui peut contenir plus de 250 litres de carburant frelaté. En tout cas, ces journées de Promotion de Civisme ont permis aux visiteurs et aux opérateurs économiques de mieux comprendre le fonctionnement des différents services de l'Office.

En panne

L'enseignement togolais Depuis des années déjà les autorités en charge de l'éducation au Togo ont de la peine à résoudre définitivement les problèmes des enseignants. Ce qui fait que à toutes les rentrées scolaires, il y a toujours problème. Les enseignants qui disent n'être pas satisfaits des promesses non tenues par le gouvernement lancent des mouvements de grève. Et ce qui complique la tâche, c'est que dans leur mot d'ordre de grève, les enseignants disent considérer les cours des jours de grèves comme faits. La situation s'est compliquée depuis le début de la rentrée académique 2017-2018. Le premier trimestre de l'année a été caractérisé par des grèves intempestives au point où les gens se demandent si les élèves ont pu faire en tout et pour tout un mois de cours. Les séances de travail organisées par le gouvernement et les syndicats des enseignants n'ont rien donné de concret. Et en ce début d'année, les grèves des enseignants ont repris de plus belle. Alors que les élèves ont démarré les examens, une grève de trois jours est lancée. L'on se demande à quelle sauce les élèves vont être mangés quand on sait déjà le niveau très bas de ces élèves depuis quelques années. Les autorités en charge de l'éducation en particulier et le gouvernement en général doivent prendre la mesure de la chose pour sauver l'école au Togo.

Oooh Megd !!! Megd! Les bons galops des canassons ne résolvent en rien tous les maux de ce foutu pays. Mais une chose est sûre: il n'y a pas mieux pour guérir d'une bonne janviose. Les soucis d'argent, de femme, de logement et de boisson, on s'en fout! Les Etalons, il n'y a que ça de vrai. Conflit malien, politique et élections douteuses, on oublie tout. Megd! Incroyable mais vrai: je suis en avance. J'arrive une bonne heure avant le début de la rencontre contre l'Ethiopie. Le maquis est déjà rempli de buveurs sous le charme du match à venir et de la promesse de bonus à gogo. La Guigui coule à flots et on nous promet qu'une bonne partie sera gratuite. Je commande mes bibines en attendant le début de la rencontre. Au lieu du bonus boisson promis, je me retrouve avec un bout de papier. Des feuilles en bonus d'accord, mais du papier? Megd! Deux puis trois Guigui pour autant de papiers de bonus. Quand je refile deux tickets, je rêve alors d'une rivière de Guigui gratis où l'écume ne serait que mousse à la douce amertume. La bonne femme au service me ramène un magnifique stylo aux couleurs du sponsor du jour. Fin de la poésie et dur retour à la réalité. Megd! Le match débute, et comme tout bon pronostiqueur, j'attends qu'il y ait deux à zéro pour glisser mon expertise: « On a de bonnes chances de gagner. » L'euphorie envahit le maquis. La joie s'amplifie alors que les Etalons enfilent les buts comme des perles. Sur le troisième, un gars sur son tabouret jubile jusqu'à ce qu'on lui envoie une capsule pour le faire asseoir. Il est piqué dans son amour-propre. L'euphorie, le football et les Etalons s'évanouissent pour laisser place à la rage. Je n'ai rien raté de l'action. Je me trouve juste entre les deux abrutis. Une place de choix. Megd! Ma cuisse fait à peine la taille du bras de l'énervé, mais je prends mon courage à deux mains et j'essaie de le calmer. Bien imbibé d'alcool, il n'écoute pas un mot de ce que je lui raconte. Il attrape une bière et casse la bouteille contre la table. Là, j'en profite pour prouver ma témérité: je prends ma Guigui et je fuis. Je veux bien être gentil, mais de là à risquer ma vie pour un taré, ne comptez pas sur moi. Megd! Si un homme armé, bourré et énervé n'implore pas le respect, il impose au moins de la méfiance. Mais il en faut plus pour effrayer notre lanceur de capsules qui ne mâche pas ses mots. Et ce qui devait arriver arriva. Tel l'arroseur arrosé, le lanceur de capsules se voit balancer un tesson de bouteille à la poitrine. La police arrive en même temps que le quatrième but. Ma belle soirée est gâchée. Et le pire dans tout ça, c'est que mon ticket de bonus s'est perdu dans la bagarre. Adieu stylo, porte-clefs ringard ou gadget inutile. Megd! Alors!



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*